

Pandémie, incurie néolibérale et précarisation

Depuis les années 70, les inégalités n'ont cessé de croître. Le processus de financiarisation de l'économie a renforcé le pouvoir des actionnaires et de leurs agents, pesé sur les entreprises, transformé le rôle de leurs dirigeants - plus dépendants des actionnaires et moins intéressés à la vie de l'entreprise qu'à ses rendements financiers à travers les stock-options. Avec des variations selon les pays, les salariés ont été les perdants de ce mouvement quant à leur rémunération et quant au processus de flexibilisation tandis que le rôle de l'Etat était affaibli. Le démantèlement des grandes entreprises, la sous-traitance, l'externalisation vers les pays en voie de développement, ont été au cœur d'un capitalisme qui se voulait sans usine, tandis qu'à la périphérie du marché du travail l'incertitude croissait à travers les dérégulations de l'emploi (notamment l'emploi précaire) et le chômage. On se souvient qu'avant la crise des surprimes le VP du MEDEF, Denis Kessler, vantait la fiabilité des marchés et martelait que « l'Etat n'est pas la seule institution capable de couvrir les risques de l'existence ». Ce type de discours, et d'autres, ont partout porté leurs fruits en fragilisant les services publics et en aggravant la situation des chômeurs. L'éducation, les services hospitaliers ont plus particulièrement fait les frais de cette logique néolibérale. La progression des coûts de santé et des dépenses dans le secteur de l'enseignement ont été vu comme le résultat d'une mauvaise gestion, non comme la condition d'une plus grande égalité quant au soin et quant à la connaissance. La crise de la Covid a montré les méfaits de ces politiques. Dès le début de la pandémie, l'Etat et son gouvernement se sont révélés indigents, laissant la population sans masque et les travailleurs hospitaliers démunis et leur travail de soin alourdi jusqu'à l'épuisement. La pandémie a rappelé que la finalité de l'hôpital n'est pas comptable mais de sauver les vies.

La crise de la covid a, en effet, révélé et accentué un processus de dérégulation qui renforce toujours davantage les inégalités. J'envisagerai trois aspects de ces inégalités.

- *Les jeunes et l'institution scolaire et universitaire.* Les jeunes et notamment les étudiants ont plus particulièrement été impactés par la situation sanitaire. Aux difficultés pour se loger, en raison des loyers élevés des grandes villes universitaires, se sont ajoutées les difficultés matérielles et psychiques d'ajustement à l'enseignement en distanciel et fréquemment le retour au domicile des parents. Souvent privés des emplois occasionnels ou à temps partiel, et donc de rémunérations d'appoint, leur situation sociale, mentale et matérielle se détériore. Nombreux sont ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les moins aisés, qui trouvaient dans les « petits boulots » un moyen de s'en sortir, sont les plus touchés et une fracture numérique entre les ménages aisés et les ménages plus populaires pèse sur les études renforçant les inégalités.

Dans les quartiers populaires à la périphérie des grandes villes, ou de plus en plus de personnes sont confrontés à l'exclusion en raison des difficultés d'accès au soin, de la relégation scolaire, des problèmes de logement, et en raison de la pauvreté, le confinement a été révélateur des inégalités criantes. Les habitants y font souvent les métiers de première ligne (caissier/es, livreurs, infirmier/es, ambulancier/es) et ont été plus particulièrement exposés au virus. Or c'est là où l'action sanitaire de l'Etat s'est convertie *en action policière*, provoquant une surreprésentation des contraventions pour infraction au confinement. A l'exposition au virus, s'est ajoutée une nouvelle manifestation de la discrimination raciale et sociale et, au soin et à la protection, l'Etat a préféré la *punition*.

Chômage et précarité. Depuis plusieurs années, le chômage a perdu la netteté qu'il pouvait encore avoir à la fin des années 70. La raison en est simple. Pour certaines fractions de la population active il s'est de plus en plus infiltré entre les périodes de travail et est devenu endémique. C'est ce qu'on peut appeler le précariat. Les frontières entre emploi et chômage sont devenues de plus en plus difficiles à tracer, et le nombre de personnes qui alternent entre chômage et emploi est de plus en plus important. Autrement dit, avec des contrats courts, s'installe une précarité durable et le régime d'indemnisation qui, en dépit des effets d'annonce du gouvernement est souvent très faible, renforce l'inégalité entre les stables et les précaires. Là aussi un Etat punitif se substitue à l'Etat social. Comme dans le contexte anglo-saxon, apparaît une attitude inquisitoriale à l'égard des chômeurs que l'on veut rendre responsables de leur insuffisante *employabilité*. Il règne sur le marché du travail une atmosphère pénitentielle. A l'exemple des petites phrases du président les pauvres sont dénoncés comme coupables de leur pauvreté. Ce mouvement a été accentué par la crise de la Covid, les missions d'intérim, les CDD et toutes les formes de contrats courts n'ont pas été renouvelés ou se sont raréfiés. La précarité du travail fait de plus en plus cercle. Les revenus insuffisants rendent difficiles les locations ou les crédits dans l'accès au logement ; l'inégalité quant au logement conforte les inégalités territoriales et la fracture urbaine et les inégalités d'accès aux services publics, dont l'éducation. Ce cercle tire vers plus bas la plupart des travailleurs et d'abord les plus démunis en qualification.

- *Travail et numérique* : Parmi, ces mêmes inégalités, la crise du covid a accentué l'opposition entre les secteurs pouvant passer en télétravail et les autres, souvent les moins rémunérés, les plus précaires et les plus confrontés aux risques sanitaires. Mais si ceux qui sont en télétravail sont mieux protégés, ils sont aussi confrontés à des difficultés et à des souffrances nouvelles dans un contexte où le travail entre dans le domicile et s'infiltré dans l'intimité. Les

femmes retrouvent en un même lieu la double contrainte du travail domestique et du travail professionnel et doivent souvent jongler avec ces deux rôles et entre les deux mondes. Plus que les hommes elles manquent d'un espace personnel de travail.

Mais la numérisation a aussi renforcé, comme nous le savons tous, la place des plates-formes et des technologies numériques nord-américaines dans les sociétés européennes. C'est elles qui ont tiré parti de la distanciation sociale et mobilisé dans leurs entrepôts des travailleurs surveillés et mal payés, et dans les rues des livreurs soumis à un travail à la tâche, payé à la tâche, et exposés aux accidents.

Ces plates-formes sont dans la continuité du mouvement que j'ai évoqué en introduction : un capitalisme abstrait, sans scrupule dont l'attention est rivée sur les actions et les gains des rentiers plutôt que sur les salaires des travailleurs. Elles sont le fruit de ce modèle anglo-saxon punitif à l'égard des plus pauvres, le modèle des contrats zéro heures, et d'un autoentreprenariat sans droits sociaux dont nous parlent les films de Ken Loach. Sorti plus puissant que jamais de la crise de la covid, les plates-formes poursuivent leur entreprise de minage du salariat par le travail indépendant, par le tâcheronnat, les petits boulots et par un contrôle numérique accru.

L'accroissement de toutes les formes de travail à distance pose la question de nouvelles fractures et inégalités numériques et demande, comme l'ensemble de la crise, un renouveau de la solidarité. Non seulement nationale mais internationale, car ce capitalisme n'a plus aucune frontière.

La dérégulation néolibérale a provoqué l'incurie d'Etat et les pénuries, mais elle a surtout affaibli la capacité de résistance d'une société par la dégradation des services publics. L'isolement est le résultat du confinement et joue contre le partage et la solidarité. La catastrophe sanitaire a de lourds effets d'épuisement et de lassitude et elle a étouffé les révoltes et les luttes. Les guerres, les crises sont souvent l'occasion de transformations des conditions de travail et des conditions de vie. Il faut prendre garde à ce que cette crise sanitaire ne produise pas des irréversibilités en banalisant le travail à distance. Des DRH rêvent de régler les frais immobiliers des entreprises en réduisant l'utilisation de leurs locaux par des systèmes d'alternance. Si comme je l'ai dit le capitalisme de plate-forme a su tirer parti de la crise, accroître son monopole dans le e-commerce et augmenter ses profits, il se pourrait qu'il en tire de nouveaux en étendant son pouvoir sur d'autres secteurs comme l'éducation - et nous connaissons le succès de Zoom - la médecine, les réunions de travail, et demain le placement et l'appariement des professionnels. L'irréversibilité sera à la mesure de la durée de la pandémie et du

confinement. Plus elle dure dans une société d'inégalités et plus elle risque de diminuer la capacité de production et les emplois, et avoir une incidence sur les plus jeunes et les plus démunis.

Patrick Cingolani, sociologue, Université de Paris

Dernier ouvrage paru, *la précarité*, Que-sais-je, 2017

A paraître : *La colonisation du quotidien - Dans les laboratoires de la production post-industrielle*, Amsterdam, Avril 2021.